

Société du Grand Projet du Sud-Ouest
8 Esplanade Compans Cafarelli
31000 Toulouse

REÇU

Le 16 JAN. 2023

PRÉFECTURE DE LA HAUTE-GARONNE
Direction de la citoyenneté et de la légalité

Date de la convocation : 30.11.2022

Date du Conseil de Surveillance : 13.12.2022

Présents : 15 membres (8038 voix)

Absents : 8 membres (1843 voix)

Personnes ayant donné pouvoir : 1 membre (119 voix)

Pour : 8157

Contre : 0. Abstentions : ...0.....

DÉLIBÉRATION N°2022-10 : Nomination du directeur général adjoint en charge des finances, membre du directoire de la Société du Grand Projet Sud-Ouest

LE CONSEIL DE SURVEILLANCE :

Vu l'ordonnance n° 2022-307 du 2 mars 2022 relative à la Société du Grand Projet du Sud-Ouest,

Vu le décret n° 2022-636 du 22 avril 2022 relatif à la Société du Grand Projet du Sud-Ouest et notamment ses articles 6, 13 et 14,

Vu le règlement intérieur du Conseil de Surveillance de la SGPSO approuvé par délibération le 4 juillet 2022 et son remplacement approuvé par délibération le 13 octobre 2022,

Vu la proposition faite par la Présidente du Conseil de Surveillance,

Vu le résultat du scrutin et compte-tenu de l'article 6 du décret stipulant que l'élection du directoire se fait à la majorité qualifiée des 2/3

Considérant que le Quorum est atteint,

Considérant que la direction de la Société du Grand Projet Sud-Ouest est assurée par un directoire, composé de trois membres, placé sous le contrôle d'un conseil de surveillance. Le directoire a pour attributions principales :

- la proposition des orientations générales de la stratégie et de la politique de l'établissement public,
- la préparation des délibérations du conseil de surveillance et le suivi de leur exécution,
- l'organisation et les règles de fonctionnement de l'établissement public.

Considérant que le Conseil de Surveillance nomme le directeur général adjoint en charge des finances, membre du directoire pour une durée de 5 ans renouvelable.

Le directeur général adjoint en charge des finances, élabore et met en œuvre la politique financière et de gestion des ressources humaines et de l'administration de la SGPSO, décidée collégalement par le Directoire. Il est membre du comité de direction.

Il assure et supervise le contrôle de gestion de l'établissement et l'élaboration de son budget, sa gestion financière et celle de sa trésorerie ainsi que les analyses financières, fiscales et relatives aux assurances.

Il assure et supervise la gestion administrative, juridique, et de ressource humaine de la société.

Il manage une équipe composée de professionnels expérimentés dans les domaines du contrôle de gestion, du financement, de la maîtrise d'ouvrage financière informatique, de l'assurance et de la fiscalité, et il assure les relations avec les IRP (instances de représentation du personnel) et le CSE (Conseil Social et Économique).

En matière de contrôle de gestion, il fournit à la société les outils de pilotage et de gouvernance des coûts, et il analyse et définit les indicateurs clés de pilotage de la performance de la société et du reporting à la Direction.

En matière de financement, il conseille et propose des stratégies au directoire et supervise la mise en œuvre des instruments requis. Également, il assure la définition et la mise en œuvre de la stratégie d'assurance.

Il est chargé des relations avec l'agent comptable. À ce titre, il est l'interlocuteur privilégié de l'agent comptable.

Enfin, il couvre également les questions d'ordre juridique en matière de droit des sociétés, droit des contrats et de propriété intellectuelle.

Après en avoir délibéré, le Conseil de Surveillance décide :

ARTICLE UN : Sur proposition de la Présidente du Conseil de Surveillance, de nommer Monsieur **Adrien CADIER** au poste de directeur général adjoint en charge des finances, membre du directoire de la Société du Grand Projet du Sud-Ouest à compter du 1^{er} février 2023.

**La Présidente du Conseil de
Surveillance**



Notice parcours Adrien Cadier

Parcours personnel et académique :

- 34 ans, marié, un enfant ;
- Originaire du Cantal ;
- Né et grandi en région bordelaise ;
- Etudes supérieures à Paris : classe préparatoire en Lettres Supérieures au Lycée Henri IV, diplôme du master de Sciences Po, Diplôme Grande Ecole de HEC ;
- Lauréat du concours d'administrateur territorial en 2013 ;
- Passionné de montagne : randonnée, alpinisme, trail.

Parcours professionnel :

- 2013 - Participation aux travaux de création de l'Agence France Locale comme chargé de mission du Président du Directoire ;
- 2013-2015 – Formation d'administrateur territorial ;
- 2015-2016 – Adjoint au directeur des finances, en charge des recettes régionales et des questions fiscales à la Région Île de France ;
- 2016-2020 - Directeur des finances, de la commande publique et du contrôle de gestion à Grand Paris Sud Est Avenir (intercommunalité de petite couronne parisienne, 16 communes, 320 000 habitants) ;
- 2018-2020 - Adjoint au Directeur général adjoint en charge des finances, du développement, de l'international, puis Directeur général adjoint par intérim sur ce même périmètre, toujours à Grand Paris Sud Est Avenir ;
- 2020-2023 – Directeur général adjoint Solidarités financières et rayonnement urbain, toujours à Grand Paris Sud Est Avenir. Secteurs couverts : finances, commande publique, contrôle de gestion, services urbains (collecte et traitement des déchets, propreté urbaine, hygiène), attractivité (développement économique, marketing territorial, communication) ;
- 2016-2023 – Également Directeur des finances puis Directeur général adjoint d'un syndicat mixte de traitement des déchets, qui couvre 19 communes, 650 000 habitants, plus de 300 000 tonnes de déchets par an et qui gère notamment une usine de valorisation énergétique ;
- 2016-2023 – Également responsable du groupe de travail finances de l'Alliance des Territoires, association réunissant l'ensemble des Présidents d'intercommunalités de la petite couronne parisienne pour la défense de leurs intérêts financiers dans le débat sur la répartition des ressources dans le système métropolitain parisien.

